

Municipalité de Saint-Anicet



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, donne avis public conformément à l'Article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal, **le lundi 12 avril 2021 à 19h00**, à la salle du conseil, au 333, avenue Jules-Léger, à Saint-Anicet le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Au cours de cette session, le Conseil doit statuer sur les demandes suivantes :

Nature et effets : DM-02-2021

La demande de dérogation mineure consiste de permettre la construction d'une maison sans porte piétonnière sur la façade principale.

Identification du site concerné : Immeuble situé au 2106, chemin de la Pointe-Leblanc

Nature et effets : DM-03-2021

La demande de dérogation mineure consiste de permettre la construction d'une galerie ayant un empiètement maximal de 4 mètres dans la rive.

Identification du site concerné : Lot 4 672 275, chemin de la Pointe-Sylvestre

Nature et effets : PIIA-01-2021

La demande de PIIA consiste de permettre l'agrandissement d'une maison mobile.


Identification du site concerné : Immeuble situé au 620, chemin Trépanier

Soyez informé qu'en raison d'un nouveau décret et arrêté ministériel concernant la COVID-19, les séances du conseil sont tenues sans la présence du public. Ainsi, les commentaires qui auraient pu être formulés sur les demandes de dérogations mineures et la demande de PIIA à l'assemblée publique du 12 avril ne pourront pas être reçus au cours de cette séance du conseil.

Toutefois, **PRENEZ AVIS** que tout intéressé pourra transmettre ses commentaires écrits relativement à ces demandes de dérogations mineures par courrier ou par courriel aux adresses ci-dessous jusqu'au 12 avril 2021 à 16 h :

- Par la poste au 335, avenue Jules-Léger, Saint-Anicet (Québec) J0S 1M0
- Par courriel à l'adresse : dg@stanicet.com

Donnée à Saint-Anicet, ce 26 mars 2021.


Denis Lévesque
Directeur général